

Carpentras, Bilan de la Police municipale



Tous les deux mois, la Ville de [Carpentras](#) dresse le bilan de l'action de sa Police Municipale, composée de 31 agents mobilisés quotidiennement pour assurer la sécurité, la tranquillité publique et la prévention dans toute la commune. Voici les détails des mois de mai et juin.

Une présence quotidienne sur le terrain : Près de 247 présences ont été assurées aux abords des 8 établissements scolaires de la ville, aux horaires stratégiques : 8h, 11h, 13h et 16h, représentant un total de 207 heures de surveillance. Par ailleurs, les agents ont réalisé 247 patrouilles, soit environ 5 patrouilles par jour, sur l'ensemble du territoire communal.

Prévention et verbalisation

Dans le cadre de leur mission de prévention et de lutte contre les incivilités : 27 procès-verbaux ont été dressés pour usage de trottinette en zone piétonne, entraînant une amende de 150€ et 95 procès-verbaux ont sanctionné la consommation d'alcool sur la voie publique, passible d'une amende de 135€.

Interventions et assistance à la population

La Police Municipale a procédé à 32 interpellations, mettant à disposition des suspects auprès de la Police Nationale. Les agents ont également porté assistance à la population à travers 36 interventions pour des situations d'aide à la personne et également lors de 24 accidents de la circulation (matériels ou



Ecrit par Echo du Mardi le 28 juillet 2025

corporels), soit en moyenne un accident tous les quatre jours.

Sécurité et vidéosurveillance

Enfin, les policiers ont dressé des procès-verbaux électroniques via les 230 caméras réparties en ville. Avec 13 verbalisations de dépôts sauvages et 929 pour les stationnements gênants. 71% d'extractions de vidéos positives transmis à la Police Nationale pour les enquêtes. Soit 27 enregistrements positifs transmis sur 38 demandes.

MMH